Bulletin bimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT de Haute-Loire
Numéro 108 / octobre 2025 - Directrice de Publication : Saloua EL AAZZOUZI

SOLIDAIRES

SOMMAIRE

Editorial
page 1

Actualité UD CGT 43
pages 2 à 6 et 12

Echo des syndicats
pages 7 à 10

Hommage à nos camarades
page 10

Vie des UL
page 11

L'actu en temps réel :
www.cgt43.fr

Suivez, partagez, likez l'UD CGT 43 sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Union Départementale CGT 43
4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy en Velay

04.71.05.51.21

ud43@cgt.fr

EDITORIAL

Nos mobilisations ont ouvert une brèche sur les retraites : continuons !

Nos nombreuses grèves et manifestations ont affaiblis tous les pouvoirs. *Pendant les congés payés, François Bayrou a présenté un projet de budget d'une austérité inédite, tellement injuste qu'il a entraîné sa chute. Le jeu des chaises musicales à Matignon amplifie la crise démocratique qui est le résultat de la stratégie d'Emmanuel Macron et du grand patronat, entêtés à ne rien céder pour maintenir leurs profits. C'est pour cela qu'ils restent sourds aux alertes des organisations syndicales et tentent de poursuivre une politique qui tourne le dos aux salariés, aux retraités et aux plus vulnérables.*

Tant qu'il n'y aura pas de réponses aux urgences sociales, il n'y aura pas de sortie de la crise démocratique. *Il faut changer de cap ! Depuis 20 ans, les salaires des fonctionnaires ont baissé de 23 % en euros constants. Que propose le gouvernement ? Un gel des salaires des fonctionnaires, donnant ainsi l'exemple au patronat.* ***Nous ne lâcherons pas : il faut des mesures immédiates pour augmenter tous les salaires et garantir l'égalité professionnelle !***

Parce que ***les sacrifices sur le monde du travail, ça suffit****, près de 2 millions de personnes se sont mobilisées les 10 puis 18 septembre et le 2 octobre pour une rentrée sociale d'ampleur historique. Le budget voulu par Lecornu, qui est la copie de celui de Bayrou, doit rester sous la surveillance des salariés.* ***Nous avons forcé le gouvernement à renoncer à la suppression des jours fériés, et maintenant à décaler la réforme des retraites*** *jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Ce premier recul, loin d'être suffisant pour la CGT, est directement issu de nos mobilisations ! Maintenant c'est l'abrogation que nous voulons !*

Si la question budgétaire polarise les débats, l'utilisation de l'argent public par un haut fonctionnaire de Haute-Loire a également attiré l'attention du syndicat CGT Intérieur. Au cours de l'été, le syndicat a épinglé le préfet en pointant l'utilisation des fonds publics pour ses intérêts personnels alors que la rigueur budgétaire est imposée aux fonctionnaires. Au même moment, la question du délabrement des services publics a également été dénoncé lors de la visite du ministre de la Santé à l'hôpital public.

Nous célébrons les 80 ans de la Sécurité Sociale. Le 9 octobre, à l'initiative du syndicat CGT des Organismes Sociaux, un rassemblement revendicatif a été organisé au Puy en Velay. Accepter ce budget, c'est dévoyer le principe de cette immense conquête sociale où « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Le projet de budget est dangereux ! ***Le prochain rendez-vous est celui du 6 novembre : rejoignons l'appel des organisations des retraités****, premières victimes du budget avec le gel de leur pension !*

Saloua EL AAZZOUZI

AG de rentrée de la CGT 43 : stopper les reculs sociaux, améliorer les conditions de vie des salarié·es

Le 18 septembre, après la mobilisation sur le budget Bayrou, l'UD tenait son AG de rentrée à Blavozy en présence de Boris Plazzi, membre du bureau confédéral et représentant de l'espace international.
Boris a fait un descriptif sur l'international et expliqué pourquoi nous devons continuer à refuser la guerre et l'économie de guerre. Nous sommes internationalistes car chaque salarié, quel que soit son pays, son origine, sa religion, qu'il soit avec ou sans papiers, connait les mêmes misères et la même exploitation par les grands patrons et le capitalisme. Boris a aussi fait le triste constat des différentes guerres que ce soit en Ukraine, au Mali… et bien sûr l'effroi du génocide en cours à Gaza. **Nous devons être solidaires de tous ces travailleurs, et de toute la population gazaouie.**

Mais ce qui occupait les esprits ce jour-là était la mobilisation en cours contre le budget d'austérité que la macronie cherche à mettre en place. Sans détour, les camarades ont exprimé les difficultés à transformer la colère en grève.
Malgré tout, **nous devons être fiers des appels à la grève du 10 et de la réussite du 18 septembre.**
Alors que le patronat tire, dans l'ombre, les ficelles depuis des années, nous avons réussi à mettre sous les projecteurs le hold-up qu'il réalise sur les richesses que nous créons par notre travail. Le scandale des 211 milliards d'aides publiques aux entreprises est désormais indiscutable grâce au rapport réalisé par le Sénat. La proposition de la taxe Zucman sur les 1 800 français ayant un patrimoine de plus de 100 millions d'euros permet de mettre au centre le clivage de classe.

Le rapport de force doit se construire et là-dessus nous avons constaté que nous avons une grosse marge de progression. Pour cela, **il faut ancrer la mobilisation, c'est-à-dire la construire avec des appels sur chaque lieu de travail, et des revendications propres à l'entreprise ou au service, notamment sur les salaires.**
Rappelons toujours que la grève ne doit jamais être un slogan mais une réalité : avant de parler de grève reconductible, il faut commencer par se mettre en grève et y entrainer ses collègues ! **C'est ainsi que nous pouvons gagner l'enterrement définitif du budget Bayrou, l'abrogation de la réforme des retraites, des moyens pour les services publics, la justice fiscale, l'augmentation des salaires et des pensions, et une vraie politique industrielle.**

Malgré toutes les difficultés, toutes et tous affirmaient de continuer la mobilisation.

Pierre MARSEIN

La CGT à bord de la Flottille pour Gaza

Comptant 42 bateaux, la Flottille pour la Liberté avait pour but de créer un corridor humanitaire pour aider les populations de Gaza. Partie le 11 septembre dernier et hissant les couleurs du drapeau de la CGT, Cédric Caubère, secrétaire général de l'UD de Haute Garonne, était à bord d'un bateau.

Le 22 septembre, les bateaux avançaient vers Gaza lorsque la France, et 9 autres pays, ont reconnu l'Etat de Palestine. Cette reconnaissance est une victoire de la mobilisation ouvrière et populaire. Or, elle est arrivée bien tardivement et dans une situation d'extrême danger pour le peuple palestinien. Le 2 octobre et au mépris du droit international, l'équipage du bateau où se trouvait Cédric Caubère a été intercepté par l'armée israélienne. Dès l'annonce de l'interception des bateaux de la Flottille, la CGT a exigé que notre gouvernement mette à disposition toutes leurs ressources consulaires et diplomatiques afin de garantir la sécurité de l'équipage**. Partout dans le monde, les citoyens sont descendus dans les rues pour dénoncer le génocide qui continue à Gaza. Rien n'arrêtera les voix qui disent leur indignation face aux massacres et l'impunité.**

Libérés des prisons israéliennes, Cédric et d'autres militants de la Flottille ont rejoint la France le 7 octobre. Notre camarade a insisté : ce qu'ils ont vécu, « *ce n'est rien comparé à ce que vivent les gens de Gaza* ». C'est une honte pour l'humanité, qui va durablement marquer notre siècle.

La CGT s'est toujours mobilisée en faveur d'un processus de paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens. Nous sommes solidaires des journalistes, soignants, enseignants et humanitaires qui sont empêchés d'exercer leurs missions. Apportons notre soutien aux centaines de milliers de travailleurs palestiniens qui ont été privés d'emploi depuis le 7 octobre.

Saloua EL AAZZOUZI

La CGT fête ses 130 ans : un outil d'unité et de mobilisation des salariés

L'histoire de la CGT est indissociable de celle du mouvement ouvrier dans lequel elle puise ses racines. **Elle reste aujourd'hui un pôle de résistance à l'ordre établi qui, demain comme hier, devra se battre pour permettre aux travailleuses et travailleurs de s'émanciper.**

La CGT est née le 23 septembre 1895 à Limoges du rapprochement d'une part de la fédération nationale des syndicats et des groupes corporatifs et d'autre part de la fédération nationale des bourses du travail.
Sept ans plus tard, le congrès de Montpellier débouche sur une double organisation entre la structuration verticale par métiers et industries (les fédérations) et une structuration territoriale plus horizontale (les Unions Départementales et les Unions Locales).

La charte d'Amiens en 1906 marque la reconnaissance de la lutte des classes, l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes et le renversement du capitalisme. Elle grave dans le marbre l'indépendance du syndicat à l'égard des partis, des églises et de l'état.

En 1909, Pierre Monatte, originaire de la Haute-Loire, crée le journal de la Vie Ouvrière. **Au sortir de la 1ère guerre mondiale, les luttes permettent d'arracher la journée de travail de 8 heures**. En 1922, au congrès de St Etienne, une première scission intervient entre d'un côté les réformistes (la CGT) et de l'autre les révolutionnaires (la CGTU). En 1936, la menace fasciste précipite la réconciliation lors du congrès de Toulouse. La CGT réunifiée va largement animer la grève générale de juin. Les accords de Matignon prévoient des **hausses de salaire, la semaine de 40 heures, deux semaines de congés payés, l'extension des conventions collectives et l'élection de délégués du personnel. La CGT atteint 4 millions d'adhérents.**

La 2ème guerre mondiale éclate et, en 1940, Pétain dissout les confédérations syndicales. En 1943, la CGT s'engage dans le Conseil National de la Résistance (CNR). **A la libération des dirigeants de la CGT comme Ambroise Croizat ou Marcel Paul participent à la mise en place de la Sécurité Sociale et la nationalisation de l'électricité et du gaz (EDF-GDF).**

Une nouvelle scission éclate en 1947 avec la création de Force Ouvrière. La CGT se positionne en faveur de l'indépendance des peuples et contre le colonialisme. Le 8 février 1962, lors d'une manifestation contre les attentats de l'OAS et pour la paix en Algérie, 9 militants de la CGT sont tués par la police au métro de Charonne à Paris.
Dans les années qui précèdent 1968, se multiplient les mobilisations et les mouvements de grève en faveur de l'augmentation des salaires, de la Sécurité Sociale, des droits syndicaux.

En mai 1968, 7 à 10 millions de travailleurs se mettent en grève et occupent leurs usines, bureaux et ateliers. Le SMIG est augmenté de 35%. La 4ème semaine de congés est acquise en 1969. La crise économique de 1973 fait passer le nombre de chômeurs de 400 000 à 1,6 million.

En 1981, l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et la mise en place d'un **gouvernement de gauche qui s'engage sur les nationalisations, la retraite à 60 ans, la 5ème semaine de congés payés, la semaine de 39 heures, l'augmentation du SMIC, les lois Auroux (renforçant les comités d'entreprise et créant les CHSCT…), l'abolition de la peine de mort, le remboursement de l'IVG…** reçoit le « soutien critique » de la CGT. Il faudra attendre le mouvement de grève et de manifestation contre le plan Juppé en 1995 pour acter un renouveau social. Après 3 semaines de grève et de manifestations très suivies, Juppé abandonne sa contre-réforme des retraites. La gauche plurielle, élue en 1997 au pouvoir, promulgue la loi sur les 35 heures et les modalités seront négociées à partir de 1998 par les syndicats dans les branches et les entreprises.

Depuis 2002, la CGT appelle à faire barrage à l'extrême droite. En 2006, la mobilisation de l'intersyndicale et des étudiants contre le projet de loi instituant le contrat de première embauche (CPE) entraine le recul du gouvernement. Mais les reculs sur les droits syndicaux des lois El Khomri et Macron restent des échecs. Il faudra attendre les grèves de 2020, contre le projet de retraite à points de Macron pour obtenir son retrait en pleine crise Covid. Le puissant mouvement contre la réforme des retraites en 2023 marque encore les esprits aujourd'hui et le rejet de la population reste d'actualité.

La CGT doit relever des défis majeurs : s'adapter aux mutations du salariat, lutter contre le capitalisme, renforcer son implantation, intégrer la question du dérèglement climatique et, à l'heure d'un grand bouleversement mondial qui remet la question de la guerre à l'ordre du jour, devenir une force incontournable de la lutte contre l'extrême droite.

130 ans après sa création la CGT reste l'outil de l'unité et de mobilisation des salariés. Cet anniversaire est l'occasion de mettre en avant les femmes et les hommes qui, pendant toute cette longue période, ont construit et construisent le syndicat pour défendre au quotidien les conditions de vie et de travail de tous les salarié.es.

Jo CHAPUIS

10 septembre, 18 septembre, 2 octobre, ce n'est qu'un début !

La rentrée sociale a commencé sur les chapeaux de roue avec 3 journées de mobilisations bien suivies (voir ci-contre le détail de chaque mobilisation). L'UD CGT 43, dès le mois d'août, a décidé de s'inscrire à sa manière dans la journée du 10 septembre initiée par le mouvement bloquons tout, la confédération fera de même au CCN de fin août.

Bayrou s'auto-dissout avec la peur du 10 septembre

La mobilisation du 10 septembre a tellement fait peur au Premier ministre qu'il a décidé fin août de faire voter le 8 septembre une confiance à l'assemblée qu'il n'aurait jamais. En Haute-Loire, nous avons décidé de nous mobiliser devant le MEDEF, car les premiers ministres passent mais le grand patronat reste ! **A la CGT nous dénonçons cette politique aux services des actionnaires : les 211 milliards d'aides aux entreprises se transforment rarement en embauche… mais souvent en argent dans la poche des actionnaires : 100 milliards en 2004.**

Le 10 septembre porte ses fruits

La nomination de l'éphémère Premier ministre Lecornu s'est très vite suivie de l'annonce du retrait de la mesure qui consistait à supprimer 2 jours fériés. **C'est une première victoire !** Nous étions quelques jours avant la puissante mobilisation du 18 septembre déjà annoncée par l'ensemble de l'intersyndicale. Nous étions unis pour demander le retrait de la réforme des retraites à 64 ans, une justice fiscale avec une taxation des plus riches, des moyens pour les services publics, et des investissements pour les réindustrialisations (écologiques) avec des mesures contre les licenciements.
A la CGT 43 nous n'oublions pas que les fins de mois sont difficiles et qu'il faut revaloriser les salaires et les pensions de 200 € net minimum.

Le 18 septembre le début de la fin pour Lecornu

La réussite de cette journée de mobilisation avec plus d'1 million de personnes dans les rues a maintenu la pression sur ceux qui auraient pu trouver un accord de non censure. La question du

retrait de la réforme des retraites à 64 ans est non négociable… Et on ne va pas nous refaire le coup du conclave ! La pression se retrouve aussi sur le MEDEF avec cette fameuse taxe Zucman plébiscitée par 86 % des Français. Cette taxe à hauteur de 2 % concerne le patrimoine des 1 800 foyers fiscaux les plus riches (100 millions d'euros de patrimoine) et pourrait rapporter 20 milliards d'euros ! Le MEDEF sort les crocs en proposant de taper sur les services publics avec, à moyen terme, la suppression de 1,5 millions de fonctionnaires. Ils avaient même annoncé un rassemblement le 13 octobre...

Le 2 octobre s'est inscrit dans la continuité des 2 journées précédentes et a permis de maintenir la pression avant que le Premier ministre jette l'éponge. Nous ne connaissons pas la suite de l'histoire, mais nous savons que le patronat fera tout pour que les politiques aillent dans son sens avec une extrême droite en embuscade qui pourrait être son allié providentiel.

10 septembre mobilisés en Haute-Loire

Le 10 septembre, à l'appel de la CGT, de la FSU et de la confédération paysanne, rejoints par « les bloquons-tout », plus de 400 personnes se sont réunies à midi devant le MEDEF !
Ce rassemblement a permis aux camarades du bassin du Puy d'avoir un point de ralliement pour dénoncer les 211 milliards d'aides aux entreprises.

A Brioude, ce sont près de 300 personnes qui se sont retrouvées tout au long de la journée sur le rond-point de Lamothe. Cette journée fut rythmée d'échanges avec les routiers, les automobilistes sur les revendications et les raisons de la colère. La journée a été clôturée par une AG pour mieux engager la suite.

18 septembre du Puy à Brioude en action

Le 18 septembre, à l'appel de l'intersyndicale, près de 2 500 personnes se sont rassemblées au Puy en Velay. Nombre de camarades avaient sorti les banderoles des entreprises et les drapeaux des différents secteurs. **La visibilité des différentes entreprises et services montre le côté large et interprofessionnel de nos mobilisations.**

A Brioude, la mobilisation a démarré dès 7h00 du matin à la cité scolaire Lafayette avec l'idée que la jeunesse ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du budget. Et puis dans cet esprit intergénérationnel, **une mobilisation a eu lieu l'après-midi à 14h30 avec près de 500 personnes à l'hôpital de Brioude pour dire que la santé non plus ne doit être sacrifiée sur l'autel du budget.**

2 octobre manifestation au Puy en Velay

Le 2 octobre nous retrouvons une manifestation départementale au départ de la place Cadelade dans l'unité syndicale qui a rassemblé près de 1 500 personnes avec le renfort des Brivadois arrivés en bus.

Malgré le flottement politique, **la mobilisation encore massive permet de maintenir la pression** ! Signe que nous sommes déterminés à inverser la tendance.

Les camarades de l'Énergie, mobilisés depuis le 2 septembre, en lutte pour les salaires et la baisse des factures d'énergie étaient encore et toujours dans l'action.

Gautier CORDEAU

IVG - 50 ans de la loi Veil : nos corps, nos choix, nos droits !

S'appuyant sur les luttes féministes menées dans les années 1970 pour le droit des femmes à disposer de leur corps, Simone Veil a porté et fait voter en janvier 1975, la loi autorisant l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

Samedi 27 septembre, dans le cadre de la journée internationale pour le droit à l'avortement, le Planning Familial de Haute-Loire en célébrait les 50 ans au Puy. Un spectacle de danse expressive, entrecoupé de témoignages forts de femmes ayant eu recours à une IVG, attirait curieux et sympathisants vers un stand d'infos tenu par des bénévoles de l'association. Ces dernières ne manquaient pas d'afficher leur solidarité avec les femmes de trop nombreux pays où le droit à l'IVG demeure interdit ou régresse en raison de la montée des extrêmes droites et/ou des intégrismes religieux comme en Hongrie, en Pologne, en Italie, au Brésil, en Bolivie, au Pérou ou encore aux États-Unis. Si elles se réjouissaient de l'inscription, dans la Constitution française, de « la liberté garantie » pour une femme d'interrompre une grossesse, elles rappelaient que ce nouvel acquis, gagné par la mobilisation, demeure fragile. Un constat partagé par la CGT 43 qui avait apporté son soutien à cette initiative

En effet, comment garantir l'effectivité de l'accès à un avortement sécurisé quand la clause de conscience des médecins est maintenue, que nos services publics de santé sont à l'os et leurs personnels à bout, ou que la propagande mensongère de groupuscules réactionnaires prospère sur les réseaux sociaux ?

Pour la CGT, le droit fondamental de choisir et de maîtriser sa maternité et non de la subir reste déterminant pour garantir l'indépendance économique et le droit au travail des femmes.

En ces temps de chaos institutionnel, gardons à l'esprit les mots de Simone de Beauvoir « *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.* »

Aussi, aux côtés des associations et syndicats féministes, exigeons avec la CGT l'inscription du droit à l'IVG dans la charte européenne des droits fondamentaux pour continuer à renforcer le cadre juridique existant.

Gagner une transposition de haut niveau de la directive européenne pour la transparence des salaires entre les femmes et les hommes

Il est des vérités que le MEDEF préfère occulter : **2ème puissance économique européenne, la France n'a que le 6ème niveau de SMIC**. Et sur les plus de 3 millions de travailleurs du privé au SMIC (hors fonction publique), 60 % sont des femmes. Il y a donc urgence, comme la CGT le préconise, à **augmenter le SMIC de 200 €** bruts pour l'amener à 2 000€ bruts mensuels.

Alors que les femmes, cantonnées dans les métiers à prédominance féminine (soin, éducation, nettoyage…) perçoivent encore 23,5 % de salaire en moins que les hommes, alors que les mesures d'austérité notamment dans les services publics vont les toucher plus fortement, il n'y a aucune volonté politique et patronale de résorber les inégalités professionnelles.

Pourtant, pour la CGT, un levier existe. Au mois de juin 2026, la France doit mettre en œuvre la directive européenne pour la transparence des salaires entre les femmes et les hommes. Une concertation est en cours pour gagner une transposition de haut niveau.

L'idée est non seulement de **garantir un salaire égal pour un travail égal, mais aussi un salaire égal pour un travail de valeur égale**. En résumé : comparer et réduire les injustices.

En effet, lorsque le travail réclame des compétences et des responsabilités analogues, il n'y a aucune raison qu'un homme gagne davantage qu'une femme. Par exemple, un ingénieur hospitalier, qui surveille et assure la maintenance des serveurs informatiques, ne devrait pas toucher 400€/mois de plus qu'une sage-femme qui a la santé de femmes et d'enfants entre les mains.

Bien entendu, les employeurs freinent des quatre fers parce que **plus de salaire pour les femmes, c'est tirer l'ensemble de nos salaires qui sont trop bas vers le haut**. Cela veut aussi dire plus de cotisations sociales dans nos caisses de retraite, d'assurance-chômage ou d'assurance-maladie. Un double enjeu pour la CGT pour répondre aux vraies priorités du monde du travail !

Gisèle JAGUELIN

Les Cheminots en assemblée générale

Le 26 septembre s'est déroulée l'AG annuelle du syndicat CGT Cheminots de Haute-Loire où plus de 20 syndiqués ont répondu présents. Suite au rapport introductif, les débats ont été nombreux concernant les différentes dates de mobilisation de septembre et d'octobre, quelles suites à donner à ces mouvements. Cette AG était également l'occasion d'échanger sur l'ouverture à la concurrence du TER en Auvergne, avec une mise en exploitation pour décembre 2028, c'est-à-dire demain…

La CGT Cheminots dénonce le choix politique de la Région d'ouvrir nos lignes à la concurrence, d'autres régions ont fait d'autres choix ! La SNCF postule sur les appels d'offres en tant que filiale à chaque fois, afin d'être compétitif, tout ça sur le dos des Cheminots ! **Cette concurrence faussée est également négative pour les usagers** puisqu'une seule entreprise exploitera la ligne, il n'y aura pas le choix pour eux, le matériel sera le même, idem pour les infrastructures, les tarifs…

Le bureau a tenu à remercier une fois de plus l'ensemble des cheminots qui ont participé aux différents mouvements sociaux de fin 2024 et janvier 2025 qui ont permis de mettre en échec la Direction SNCF qui souhaitait supprimer des postes en gare de Retournac ! **Une fois de plus nous avons démontré que seul le rapport de force paye !**

La CGT Cheminots de Haute-Loire avec un fort taux de syndicalisation (50 syndiqués CGT pour 110 agents) **continuera le renforcement sur le département afin de faire entendre nos revendications.**

Séverine VOISSE

Congrès de l'Union Syndicale des Retraités

Le 3 septembre 2025, s'est tenu le congrès des retraités de l'USR 43 en présence des camarades des USR 15, 63 et 42 ainsi que de Pierre Marsein, secrétaire de l'UD. Cette journée nous a permis de faire le bilan de notre activité des 3 dernières années, des revendications portées, nationales et départementales, et des actions et mobilisations mises en place.

Les débats autour du bilan d'activité et du document d'orientation furent nourris et intéressants. Ils ont permis de rappeler et de **réaffirmer nos revendications : en matière de pouvoir d'achat, de défense des services publics et d'une sécu pour tous à 100 % notamment en cette année des 80 ans de la sécurité sociale.**

Un rappel sur la situation des retraités en Haute-Loire a été fait, le revenu annuel médian est autour de 900 €. **Le taux de pauvreté des retraités dans notre département est supérieur à celui des autres départements de la région.**

Le travail sur les conditions d'accueil des personnes âgées en EHPAD va être continué par la CE.

Il a été réaffirmé que les retraités seront aux côtés des actifs dans les mobilisations à venir, ce n'est que tous ensemble que l'on pourra vaincre.

Pendant la journée, Aurélien, de la fédération Mines Énergie, nous a fait un point sur la lutte que les énergéticiens viennent de démarrer et nous a présenté leurs revendications. Ce fut **un moment intense de cohésion entre actifs et retraités**.

Une nouvelle direction a été votée où de nouveaux camarades ont décidé de s'impliquer. Le trésorier ainsi que la secrétaire ont été maintenus dans leur mandat pour les trois années futures.

Après un repas pris en commun, nos camarades de l'USR 15 nous ont présenté la manifestation qu'ils organisent tous les ans pour la défense de la Sécurité sociale. Cette année elle commémorera les 80 ans de la Sécu en la présence de Pierre Caillaud-Croizat, petit-fils du fondateur de la sécurité sociale. **Samedi 4 octobre, un rond-point Ambroise Croizat a été inauguré à Aurillac, victoire de nos camarades.** Notre USR a décidé d'organiser le déplacement en car pour participer à la 5ème « Croizat de la sécu ». Cette journée a été un réel moment de fraternité.

Sabine BOUQUET

Permanences des retraités de 10h à 12h à l'UD CGT les mardis 4 novembre et 2 décembre

Le préfet de Haute-Loire est-il encore crédible ?

Le syndicat CGT Intérieur 43 a fait un tract le 22 août 2025 intitulé « **austérité pour les agent.es, pas pour les autorités** ». Celui-ci rappelait la « rigueur budgétaire » imposée par l'ex ministre qui parlait d'« économie budgétaire » de 44 milliards d'euros dont 4,8 milliards pour l'État et dénonçait :

☞ **que le préfet soit parti en vacances à l'étranger avec sa voiture de fonction qu'il a accidentée** (une circulaire du ministre de l'Intérieur mentionne l'interdiction d'utilisation du véhicule de fonction à l'étranger)

☞ **qu'il ait demandé à un chauffeur de venir le récupérer lui et son épouse** alors que le véhicule serait gardienné plusieurs semaines à l'étranger

☞ **qu'il utilise des moyens mis à disposition du corps préfectoral pour ou par sa famille**, comme l'utilisation d'une voiture de service par son fils.

La presse s'est rapidement fait le relais de ce tract et le préfet Yvan Cordier a reconnu, auprès des médias, avoir utilisé le véhicule de fonction en dehors du territoire national… par méconnaissance des conditions d'utilisation du véhicule de fonction ! Il n'a pas non plus cherché à nier l'utilisation d'un véhicule de service par son fils. Dans le même temps, il a adressé un mail aux agent.es dans lequel il exprime ses sincères regrets pour son manque de discernement quant à l'utilisation en mai de son véhicule de fonction dans un déplacement privé en Italie.

Si un.e agent.e avait enfreint autant de règles, il ou elle aurait eu immédiatement une procédure disciplinaire ! Lui, est toujours en fonction. Il explique avoir informé le ministère dès la sortie du tract. Si la CGT ne l'avait pas dénoncé, il se serait bien gardé de le faire !

Pire, lors du conseil social d'administration (CSA), qui a du être décalé puisqu'aucun document n'avait été transmis aux organisations syndicales, le préfet a méprisé les représentant.es du personnel, maîtrisant parfaitement la langue de bois. Il s'est contenté de répéter en boucle que de manière non intentionnelle il avait utilisé son véhicule de fonction en Italie. Et surtout, qu'il avait demandé aux services de mettre à disposition un véhicule de service pour son fils tentant ainsi de faire reporter la responsabilité sur eux.

Les seules informations supplémentaires que nous avons obtenues : il a fini de profiter de ses vacances avant d'organiser son retour en Haute-Loire. Il indique pourtant qu'il a fait venir un chauffeur pour rentrer au plus vite du fait de ses contraintes professionnelles. Sa nouvelle voiture, une DS7, a coûté 52 000 €.

Il a été impossible de savoir à quelle gare son fils s'était rendu. Grâce à l'outil de réservation et au livret de bord du véhicule on sait qu'il s'est rendu à Cayres où il n'y a pas de gare et qu'il a parcouru au total plus de 300 kms ! Nous n'avons pas non plus pu savoir si son fils était assuré. Il a aussi refusé notre demande de faire venir l'inspection générale des finances... qu'a-t-il d'autre à cacher ?

L'ensemble des représentant.es du personnel de toutes les organisations syndicales ont quitté le CSA. La CGT Intérieur 43 a également indiqué qu'elle ne participerait plus à aucune réunion présidée par le préfet.

Il faut rappeler que le préfet est le représentant de l'État dans le département (ça vous rappelle quelque chose) et surtout il a en charge l'éducation et la sécurité routière sur le département.

Où est le devoir d'exemplarité ? Le préfet Yvan Cordier est-il encore légitime ?

Caroline CACHIA

Une rentrée sous tension dans l'énergie !

Cet été, le gouvernement Bayrou a décidé en catimini d'augmenter la TVA sur les abonnements d'électricité et de gaz. **Cette hausse injuste et brutale frappe directement les plus modestes et les classes moyennes**, déjà étranglées par l'inflation et la stagnation des salaires. Pendant ce temps, les dividendes flambent et les actionnaires se frottent les mains.

Dans les IEG (Industries Électriques et Gazières), la **colère gronde** depuis des mois. Le système de **classification des salaires** est **bloqué, méprisé, contourné**. Même aux IEG la grille des salaires commence en dessous du Smic. Pendant que les agents voient leur pouvoir d'achat s'effondrer, les employeurs ferment la porte à toute véritable négociation.

La FNME-CGT a appelé à la grève à compter du 2 septembre dans laquelle les salariés du territoire du syndicat CGT Énergie 43 sont pleinement inscrits pour défendre : **nos salaires, nos retraites, une TVA à 5,5 % sur l'électricité et le gaz et la reconnaissance de l'énergie comme un bien de première nécessité**, car elle est vitale et doit relever d'un véritable service public de l'énergie.

Ces mobilisations ont pris plusieurs formes : blocages des bases opérationnelles Enedis d'Yssingeaux, Langogne ; intervention sur la production hydraulique à la centrale de Montpezat et au barrage de Grangent ; blocage de la plateforme logistique Enedis de Clermont ; interpellations par les grévistes des directions EDF, Enedis, GRDF, RTE locales.
Ces actions ont désorganisé le travail et même provoqué un arrêt complet de certaines activités**, tout en maintenant les dépannages et les interventions d'urgence, qui restent le cœur du service public que nous défendons avec fierté.**

Après presque six semaines de lutte déterminée, la pression exercée par les grévistes a fini par produire un premier résultat : les employeurs ont accepté de rouvrir des négociations autour de la grille salariale. C'est une **première victoire collective**, fruit de la **mobilisation portée par la CGT seule, de l'unité et de la détermination des agents !**

Mais rien n'est encore gagné. Nous devons rester mobilisés pour obtenir **des augmentations réelles**, une **revalorisation des classifications**, et **des garanties pour l'avenir de nos retraites et du service public**.

En parallèle, notre fédération FNME-CGT a déposé une **pétition officielle sur le site du Sénat**. L'objectif est clair : **faire examiner un projet de loi visant à ramener la TVA de 20% à 5,5%** sur l'électricité et le gaz. C'est un moyen concret de faire bouger les lignes, d'exiger une fiscalité plus juste et de reconnaître l'énergie comme un bien vital, au même titre que l'eau ou la santé. **Si vous refusez que l'énergie soit un luxe**, **si vous pensez qu'elle doit être un droit pour tous**, **soutenez cette démarche et signez la pétition sur le site du Sénat :**

https://petitions.senat.fr/initiatives/i-2003

Restons **unis, déterminés et solidaires** pour défendre nos salaires, nos retraites, nos emplois, et un **véritable service public de l'énergie.**

Mégane RIVIER

Face aux effets d'annonces du Ministre de la Santé, la CGT lui rappelle ses responsabilités !

La CGT du Centre Hospitalier Emile Roux a appris, dans la presse locale, la venue du Ministre de la Santé en Haute-Loire et qu'au détour d'une marche au Mézenc, au côté de l'ancien président du conseil de surveillance, il ferait une escale à l'hôpital. Un rassemblement intersyndical des personnels et des usagers de la Santé, à l'initiative de la CGT s'est donc tenu vendredi 19 août devant le bureau des entrées de l'hôpital.

A cette occasion, la CGT a interpellé le Ministre. Non pas pour lui faire part du constat de la situation catastrophique dans laquelle se trouve l'hôpital public mais pour le mettre face à ses responsabilités !

Au Centre Hospitalier Emile Roux, dans les hôpitaux du département et les EHPAD, aucun établissement n'échappe au manque de moyens : **manque de financement, manque de personnels, manque de lits, manque de matériel, conditions de travail inacceptables et prise en charge des patients et résidents au rabais…**

Nous avons donc exprimé notre inquiétude actuelle mais aussi pour l'avenir. Nous avons surtout dénoncé les politiques menées depuis maintenant trop longtemps qui conduisent chaque jour notre système de santé vers l'effondrement**.**

La crise COVID a mis en exergue ce que nous dénoncions depuis des décennies et les belles promesses faites pendant cette triste période n'ont pas été tenues. Pire, c'est en toute conscience, que nos dirigeants ont poursuivi leurs objectifs mortifères.

Alors que l'hôpital est exsangue, on lui demande de se préparer à la guerre ! **Mais avec quels moyens, quels bras, dans quelles conditions !**

Cette action organisée dans l'urgence, pour exprimer la colère des personnels et de la population, aura été une réussite et l'occasion d'impulser les prochaines journées de grève et de mobilisations des 10 et 18 septembre contre les prochains budgets. **Il est grand temps de rompre avec les politiques d'austérité visant à la rentabilité et de se focaliser enfin sur la réponse aux besoins des personnels et de la population !**

Amandine RABEYRIN

Assemblée générale des Organismes Sociaux CGT de Haute-Loire
Mot d'ordre : défendre notre bien commun, la Sécu, et les conditions de travail des agents

L'assemblée générale annuelle des syndiqué·es CGT des Organismes Sociaux s'est tenue le 11 septembre. Au programme : rapport sur l'activité du syndicat. **Bilan positif, le syndicat progresse, et continue à se développer**, avec 1 siège de plus aux élections CSE de la CAF (syndicat majoritaire) au détriment du syndicat FO, ainsi qu'au sein de l'URSSAF Auvergne (syndicat majoritaire). **Le syndicat se développe aussi au sein du secteur de l'aide, du soin et de l'accompagnement à domicile.**

Cette journée a été l'occasion de rendre compte des mandats, de faire le point sur nos actions et nos interventions dans le secteur de la Sécurité sociale et du secteur de l'aide à domicile, mais aussi de préparer la suite, avec en ligne de mire la journée du 9 octobre à l'occasion des 80 ans de la Sécurité sociale. **Nous devons faire entendre nos voix pour défendre notre bien commun à toutes et tous.** Nous fêterons les 80 ans de la Sécu dans la rue, pour empêcher encore une fois la casse de nos conquis sociaux. **Elle fut le fruit d'un long combat, qui repose sur un principe simple et juste : nous cotisons selon nos moyens, nous recevons selon nos besoins.**

La journée était ponctuée, rythmée de moments d'échanges et de débats : **la CGT tient à ces moments essentiels de discussions et de démocratie avec ses syndiqué·es.**
Jo Chapuis est intervenu pour les 80 ans de la Sécu et Gérard, ex-salarié de la mission locale d'Yssingeaux, a livré son témoignage sur la répression syndicale qu'il a subie.
Être syndiqué, disposer d'un mandat syndical, c'est encore trop souvent faire l'expérience de la répression et de la discrimination.

Nous avons fait un point sur les formations dispensées par notre Union Départementale et rappelé **l'importance de se former et de former les nouveaux camarades**. Il est aussi important de former nos élu·es et mandaté·es, nos camarades en responsabilité, qu'ils ou elles soient élu·es en Commission Exécutive ou mandaté·es par notre syndicat et/ou notre UD.

Un repas convivial a permis de se retrouver pour un moment de partage unique. Nous espérons vous voir aussi nombreux l'année prochaine.

Céline LIOUTAUD

HOMMAGE A NOS CAMARADES

Gilles GOLAY

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le 2 octobre, jour de manifestation contre la réforme des retraites, le décès de notre camarade Gilles Golay.

Ce stéphanois, né en juillet 1956, avait, chevillé au corps, l'engagement militant que ce soit à la CGT ou aux partis. Gilles était toujours prêt à aider les autres, au service du collectif. Un vrai camarade qui ne se trompait jamais de combat, ni du côté de la barricade. Le texte « Camarade » de Jean Ferrat te va si bien…
C'est un joli nom Camarade
C'est un joli nom tu sais
Qui marie cerise et grenade
Aux cent fleurs du mois de mai….

Ton sourire, ta gouaille, tes expressions venues tout droit de la Ric(amarie), tes coups de gueule lors des assemblées générales, des réunions contre « tous ces cons de droite et d'extrême droite », vont nous manquer !

Même à la retraite tu ne désarmais pas. Lors de la réforme des retraites Borne/Macron, avec tes camarades de l'UL d'Aurec, tu étais encore souvent dans les manifs.

Secrétaire général de l'ULR d'Aurec et membre de la CE de l'USR, ton engagement jusqu'au bout force le respect.

Merci pour tout Gilles, nous pensons à ton épouse, tes enfants et petits-enfants.

Pierre MARSEIN

Union Locale de Brioude

L'assemblée générale de l'Union Locale du brivadois a eu lieu le jeudi 2 octobre, à la suite d'une journée de grève et de manifestation pour un budget de justice sociale.

Une vingtaine de camarades de plusieurs syndicats de champs professionnels variés (fonctions publiques, Agro-alimentaire, Cheminot·e·s, Santé, Educ'action, Organismes Sociaux, FAPT…) ont fait le bilan de l'année écoulée en présence du secrétaire général de l'UD.

Les membres de l'AG ont approuvé le rapport d'activité et le bilan financier avant de se rendre devant la mairie de Brioude pour un rassemblement de soutien à la flottille pour Gaza auquel l'Union Locale avait appelé plus tôt dans la journée.

Le débat d'orientation qui a suivi a donné lieu aux décisions suivantes :

- **maintien d'un 1er mai festif** faisant plus de place aux enfants et aux familles
- **maintien de la « Rentrée des luttes »** au mois de septembre 2026
- **planification annuelle des bureaux élargis**
- **mise en place d'une journée de travail pour les membres du bureau de l'UL**
- **amélioration du lien avec les bases syndicales et élu·e·s et mandaté·e.s** (CSE, DS,…)
- **mise en place d'une activité en direction des privé·e·s d'emploi et précaires**

Un hommage particulier a été rendu aux camarades de la CGT qui organisent depuis deux ans les manifestations hebdomadaires de soutien au peuple palestinien.

Un pot de la camaraderie a été partagé après l'élection d'un bureau rajeuni et en partie renouvelé.

Secrétaire général : Jérémie Fortin

Trésorière : Anne-Sophie Priou

Trésorier adjoint : Christian Caillié

Samedi 27 septembre 2025, l'Union Locale CGT de Brioude était présente sur le marché avec sa traditionnelle rentrée des luttes. Une expression festive avec la musique engagée de SUPER SPAM, mais surtout militante.

La mini exposition explicative des injustices sociales mettait en avant l'enrichissement des plus fortunés et parallèlement l'augmentation de la pauvreté dans la population et les pertes des droits des travailleuses et des travailleurs afin de renforcer l'appel à la mobilisation pour le 2 octobre.

L'union locale partageait cette rentrée des luttes avec nos camarades de l'association Pastèque pour le soutien au peuple palestinien. Leur exposition chargée d'émotion permettait de prendre conscience des horreurs que vivent des civils, femmes, enfants, et commémorait les centaines de journalistes morts à Gaza.

En cette veille de la journée mondiale pour le droit à l'avortement, la parole a été donnée au planning familial qui nous a rappelé combien les droits des femmes sont encore attaqués.

L'intervention du secrétaire de l'UL n'a pas manqué de rappeler que **la CGT se bat pour une société juste et fraternelle**, et que pour cela il faut abroger la réforme des retraites et revenir à la retraite à 60 ans, augmenter les salaires et les pensions, asseoir une sécurité sociale sur un financement solidaire pérenne, développer une assurance chômage qui ne plonge pas les privés d'emploi dans la misère, renforcer les services publics pour plus de proximité et d'emploi sur les territoires, accompagner l'ensemble de notre économie vers un modèle vertueux de production, respectueux de l'environnement, de la planète et de toutes les êtres qui l'habitent.
La lutte contre le capitalisme, qui aide les milliardaires à s'engraisser en vidant les caisses de l'État et de la sécurité sociale, qui fait fit de la démocratie, et qui attaque nos droits et libertés, doit s'intensifier.

Rassemblés autour d'un verre, les participants ont largement discuté de l'organisation et la convergence des luttes !

Jérémie FORTIN

De nouvelles protections du droit au repos

La Cour de Justice de l'Union Européenne distinguait de longue date les congés payés des arrêts maladie, jugeant ainsi que le repos et les loisirs ne devaient être confondus avec la convalescence.

Grâce aux actions juridiques de la CGT et afin d'entrer en conformité avec le droit européen, la Cour de cassation, s'affranchissant des dispositions légales, avait jugé dès 2023 que les arrêts pour maladie, y compris d'origine non-professionnelle devaient être assimilés à du travail effectif ouvrant droit à l'acquisition de congés payés. **Ce raisonnement a été entériné par la loi du 22 avril 2024 par laquelle le législateur formalise l'acquisition de congés payés pendant les arrêts maladie** (art. L. 3141-5 et suivants du Code du travail).

Tout récemment, la Cour de Cassation est allée plus loin dans la protection du droit au repos. En effet, par un arrêt du 10 septembre 2025, elle juge désormais que **le salarié qui tombe malade pendant ses congés peut, à condition de disposer d'un arrêt de travail et d'en informer son employeur, les reporter.**

Toujours dans la consécration du droit au repos, elle a, par un 2ème arrêt du 10 septembre, écarté le droit national en contradiction avec le droit européen afin que **le salarié soumis à un décompte hebdomadaire de sa durée de travail puisse prétendre au paiement d'heures supplémentaires, et ce même s'il a posé un jour de congé payé pendant cette semaine et n'a donc pas réalisé les 35h de « travail effectif ».**

	Avant	**Après**
Lundi	8 h	**8 h**
Mardi	9 h	**9 h**
Mercredi	Congé = 0 h	**Congé = 7 h**
Jeudi	7 h	**7 h**
Vendredi	8 h	**8 h**
Heures normales	32 h	**35 h**
Heures sup.	0 h	**4 h**

Ainsi la prise de congés, indispensable à l'exercice du droit au repos, n'est plus synonyme d'heures supplémentaires invisibles.

Rose LASNIER-LAMBERT
Référente service juridique UD CGT 43

SOLIDAIRES

U.D. CGT - 4 Rue de la Passerelle
43000 Le Puy-en-Velay
Directrice de Publication : Saloua EL AAZZOUZI
CPPAP n° 0630 S 06512
Imprimé par nos soins - Prix : 0,50 €

DEPOSE LE 23/10/2025

LE PUY EN VELAY PPDC
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

www.cgt43.fr

Permanences CGT à Langeac

Afin de relancer une activité syndicale CGT interprofessionnelle à Langeac, des militants de Langeac en lien avec l'UL de Brioude et l'UD ont mis en place une **permanence un jeudi sur deux de 17h à 18h dans les locaux de l'ancien hôpital au 5ème étage.**

En plus de recevoir des salariés en attente de renseignements ou de soutien, cette permanence a aussi pour objectif de permettre aux syndiqués du bassin d'emploi de se retrouver et de s'impliquer, quel que soit leur secteur d'activité.

Prochaines dates prévues :

- ***jeudi 6 novembre***
- ***jeudi 20 novembre***
- ***jeudi 4 décembre***
- ***jeudi 18 décembre***

Sabine BOUQUET